

NOTE CONCEPTUELLE

SEMAINE EAU 2022

DU 19 AU 26 MARS

URGENCE

CHAQUE GOUTTE COMPTE,
CHAQUE ACTE COMPTE

Compléter la mobilisation de
l'eau par l'état par une

**MOBILISATION ECO-CITOYENNE
NATIONALE**

de tous, partout en tout temps

Semaine
Eau
2022



AMCDD
الاتحاد المغربي للمحافظة
على المياه والتنمية المستدامة



مؤسسة ليدك
Fondation Lydec

ProGIRE
PROMOTION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES
RESSOURCES EN EAU EN MILIEU OASIS



وزارة التجهيز
والمدينة
والإسكان



وزارة الزراعة
والتربية
والصيد



وزارة الموارد
المائية
والتربية
والتربية



Financé par l'Union Européenne



جمعية مدني علوم
المياه و الأرض بالبحر
A.E.S.V.T.



Le Maroc connaît une sécheresse structurelle sans précédent, accentuée par les effets extrêmes du dérèglement climatique.

En effet, notre pays vient de passer officiellement de la situation de stress hydrique à la pénurie d'eau. Pour faire face à cette crise majeure et ses implications sociales, macroéconomiques et financières, il est urgent d'impliquer tous les citoyens, acteurs institutionnels et privés (producteurs, distributeurs et consommateurs) et décideurs politiques nationaux et des collectivités territoriales, de manière continue dans le temps, et d'agir sur tous les leviers : techniques, tarifaires, institutionnels, législatifs, réglementaires, culturels et écologiques.

Chaque acte compte

Agir, pour rendre l'offre soutenable et maîtriser la demande, à travers la mobilisation de tous les moyens disponibles pour diversifier l'offre de l'eau via des projets de petite et grande taille, et la réduction de la consommation et de la pollution, en généralisant en aval, les nouvelles technologies d'économie de l'eau, et les procédés de dépollution et réutilisation des eaux usées épurées, car **chaque goutte compte**. Agir, pour la mise en place d'un système d'information et d'évaluation territoriale, qui est nécessaire pour atteindre, d'ici 2030, les 20 cibles de l'ODD 6 « Eau propre et assainissement ».

En ces temps de crise et en prévision d'un été difficile, il est indispensable d'ériger l'efficacité hydrique en priorité nationale, de maîtriser la demande et préserver la qualité de l'eau par la mise en place du nouveau business model basé sur l'économie circulaire de l'eau.

Chaque goutte compte

L'économie circulaire nous permettra de sortir du modèle linéaire actuel, non soutenable, qui consiste à produire/extraire de l'eau, l'utiliser, la gaspiller (en grande partie), et/ou la contaminer, la polluer et la jeter, entraînant ainsi la pollution d'autres sources d'eau. Dans ce sens, en plus d'une stratégie de conduite de changement, formation, accompagnement sensibilisation, des études financières des coûts supportés par la collectivité et les contribuables pour assainir les eaux polluées, par rapport aux gains réalisés par l'industriel sur ses services et produits, aideront à mieux faire aboutir les efforts de convaincre et/ou de contraindre. En outre, **l'instauration d'une bonne gouvernance**, capable de mettre en œuvre les nouveaux procédés de l'économie circulaire



visant à « Mieux produire – Mieux consommer – moins gaspiller et moins polluer – Mieux valoriser et surtout fermer le cycle de l'eau », pour que les déchets ne deviennent pas des ordures nuisibles, mais des ressources réutilisables dans une autre chaîne de valorisation, doit permettre à l'ensemble des pays de poursuivre de manière commune l'objectif « Zéro déchet ».

Appliquer le principe pollueur-payeur

Ce nouveau paradigme apparaît actuellement comme le plus adéquat pour agir sur les flux d'eau entrants et sortants et sur les pratiques des grands consommateurs et usagers (agriculteurs, industriels, unités touristiques, citoyens). Il s'agit notamment de responsabiliser et d'impliquer l'ensemble des acteurs dans les initiatives visant à réduire le gaspillage et la pollution de l'eau par des interventions légales et techniques. Il faut agir aussi bien en aval, par le traitement, l'épuration et le recyclage des eaux usées, qu'en amont, en agissant sur les causes, à la racine, en appliquant les principes de pollueur-payeur, responsabilité élargie des producteurs, inscrits dans les lois 10.95 puis 36.15 et 99.12, tout en accompagnant les industriels pour appliquer les 7 piliers de l'économie circulaire (avec à leur tête l'écoconception), et aussi par l'interdiction de toute production, importation et rejet de substances chimiques, qui bloquent ou impactent négativement le fonctionnement des stations d'épuration ou rendent le coût de leurs traitements très élevés.

Chaque point d'eau compte

Pour agir sur l'offre, nous avons besoin, en complément des grands projets de production et de stockage tels que les **barrages ou encore**

le dessalement de l'eau de mer, d'investir fortement pour développer d'une part, **les zones humides naturelles et artificielles**, les réserves d'eau **stratégiques** que représentent les **eaux souterraines**, et d'autre part, les **systèmes de captages et de stockages traditionnels** et modernes, de chaque goutte de pluie qui tombe, avec différents collecteurs (bassins de collecte, puits, khettarate,..). Et ce, au niveau des maisons, des villages, les établissements, scolaires, universitaires, des oasis et des villes ... En effet, le bilan de ces systèmes de collecte permet d'assurer une épargne importante en eau pour les saisons de crise et pour les générations futures.

Gouvernance participative (GIRE).

Par ailleurs, la conception et la mise en œuvre des politiques, stratégies, programmes, règles, encadrant la mobilisation et la gestion de l'eau, ne doivent plus être portés uniquement par les organes de l'État, les acteurs privés, les grands consommateurs (agriculteurs, industriels..) et élus territoriaux, mais doivent également impliquer en force et systématiquement les acteurs de la société civile (non bénéficiaires), universitaires, médiatiques, et **principalement les citoyens, qu'aucun autre acteur ne peut et ne doit remplacer**, en tant que premiers affectés par la dégradation et la rareté de l'eau. Ces mécanismes **de gouvernance participative de l'eau, appelés « Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) »**, représentent des pratiques ancestrales qui ont fait leurs preuves durant des millénaires par une gestion soutenable de la rareté en milieu oasien. **Les populations des oasis y appliquent une démocratie directe, planifient, innovent, réalisent des ouvrages, s'adaptent, légifèrent,**

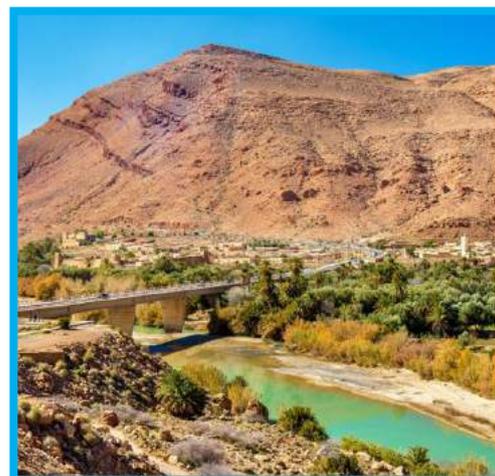


règlementent, arbitrent, surveillent et sanctionnent, afin de **faire de ce bien commun une affaire de la commune** et non d'une entité extérieure. La GIRE leur a permis de créer des boucles locales de l'eau, bien traitée et préservée, générant de la valeur territoriale.

L'**approche GIRE locale** a été introduite dans la loi 10.95 avec une approche de bassin plus large, création des ABH, PDAIRE et Contrats de nappes, mais elle **n'a pas pu atteindre une partie importante des objectifs, en lien avec la durabilité et l'inclusion sociale, qu'elle s'est fixée**. Il faut trouver des moyens pour dépasser le déséquilibre des pouvoirs dans les instances de décision, entre les acteurs d'exploitation et acteur de préservation, afin de dépasser la faiblesse du poids donné à la science et dépasser la faible intégration des opportunités qu'offre la digitalisation pour la mise en place de systèmes d'information, d'évaluation, de communication et sensibilisation..., indispensable à l'implication des citoyens du bassin au niveau local, provincial et régional, et donc à la bonne gouvernance de l'eau

Développer et appliquer la GIRE locale

Dans ce cadre l'AESVT-Maroc mène un projet ProGIRE au niveau de deux Oasis au sud de Tata (Aguinane) et d'Errachidia (Ferkla), en collaboration avec des acteurs territoriaux, des experts nationaux et avec le soutien de l'Union Européenne, afin de contribuer aux efforts de doter le Maroc d'une approche ascendante allant du niveau local au niveau national. En passant par les ABH, par la mise en place de nouveaux mécanismes favorisant l'implication effective et large des citoyens, de la société scientifique, civile et médiatique ; stimulant le partage et la collaboration avec les différents acteurs et secteurs, afin de faire converger leurs efforts et actions avec ceux des acteurs publics territoriaux et privés, pour une appropriation effective des solutions à mettre en œuvre, par toutes et tous, en premier lieu les jeunes et les femmes.





+212 5 22 81 11 99



www.facebook.com/AESVTMAROC



www.aesvtmaroc.org
communication.aesvt@gmail.com